



PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

Maître Henri DENIS-BERTIN

Huissier de justice

7 chemin de la Houssaye
Route de Didier
97200 FORT-DE-FRANCE

Tél : 0596 70 50 13
Fax : 0596 60 51 19
contact@huissier-martinique.fr

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

Le dix-huit novembre deux mille vingt

Nous, société par actions simplifiée unipersonnelle DENIS-BERTIN, titulaire d'un office d'huissier de justice sis 7 chemin de la Houssaye à FORT-DE-FRANCE (97200), représentée par le soussigné Maître Henri DENIS dit DENIS-BERTIN, huissier de justice associé

A LA DEMANDE DE :

Syndicat des copropriétaires de la résidence de la PLAGES DE L'ANSE CARITAN sise Anse Caritan à SAINTE-ANNE (97227) représenté par son syndic en exercice la société MADININA SYNDIC, société à responsabilité limitée unipersonnelle ayant son siège sociale immeuble le Trident, 12/14 avenue Louis Domergue à FORT-DE-FRANCE (97200), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de FORT-DE-FRANCE sous le numéro B 484 583 331, elle-même représentée par son gérant en exercice domiciliée ès-qualité audit siège.

Ayant pour avocat constitué la SELARL DORWLING-CARTER-CELCAL, avocat au Barreau de FORT-DE-FRANCE y demeurant 82 rue Victor Sévère

Agissant en vertu d'un jugement rendu le 6 novembre 2017 par le tribunal d'instance de FORT-DE-FRANCE

A l'encontre de :

[REDACTED]

En application des articles R322-1 à R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution, je me suis rendu ce jour à 12h50 à l'adresse des biens sis résidence de la Plage de l'Anse Caritan, Anse Caritan à SAINTE-ANNE (97227), à l'effet de procéder à son descriptif.

En présence des personnes suivantes dont l'assistance ou la présence a été nécessaire, conformément à l'article L142-1 du Code des procédures civiles d'exécution :

Nom Prénom	Qualité	Signature
[REDACTED]	Technicien	Annexée à l'original
[REDACTED]	Témoin	Annexée à l'original
[REDACTED]	Témoin	Annexée à l'original

Personne ne répondant à mes appels répétés, j'ai procédé à l'ouverture de la porte palière de chacun des lots.

Description des biens saisis :

Les biens saisis correspondent aux lots 36, 45 et 48 au sein de la résidence de la Plage de l'Anse Caritan sise Anse Caritan à SAINTE-ANNE (97227) figurant au cadastre de ladite ville sous le numéro E1259.

Ces lots ne sont actuellement pas loués.

Le syndic de cette copropriété est la société MADININA SYNDIC, société à responsabilité limitée unipersonnelle ayant son siège social immeuble le Trident, 12/14 avenue Louis Domergue à FORT-DE-FRANCE (97200), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de FORT-DE-FRANCE sous le numéro B 484 583 331.

Cette résidence correspond à un ancien hôtel converti en résidence. Elle se trouve à proximité immédiate de la mer et d'un restaurant.

La résidence bénéficie d'un parc paysager avec vue sur la mer.

Plan cadastral extrait du site geoportail.gouv.fr :



Lot 36 :

Le lot numéro 36 correspond à l'appartement portant le numéro 3003 situé au rez-de-chaussée du bâtiment Grenadines, dans la partie de ce bâtiment de plain pied.

Le lot consiste en un studio avec une pièce principale, une salle d'eau avec WC, une terrasse et une petite cuisine.

Vue de la partie du bâtiment Grenadines dans lequel se trouve le lot 36.:



Le plafond et les murs sont en béton peint.
Le sol est recouvert de carreaux de faïence. Certains présentent des éclats.

Pièce principale :



Huisseries :

- porte palière en bois massif peint, endommagée ;
- baie vitrée coulissante en aluminium à deux vantaux donnant sur la terrasse.

Electricité :

- un diffuseur de climatisation de marque FORTEX ;
- deux prises courants ;
- trois interrupteurs ;
- trois appliques murales ;
- une prise TV.



Equipement :

- un placard avec double porte coulissante en bois aggloméré.

**Salle d'eau :****Surfaces :**

Les murs sont recouverts de carreaux de faïence autour du lavabo, sur le mur des WC et dans la douche.

Huisseries :

- jalousie type security en aluminium ;
- porte isoplane en bois contreplaqué.

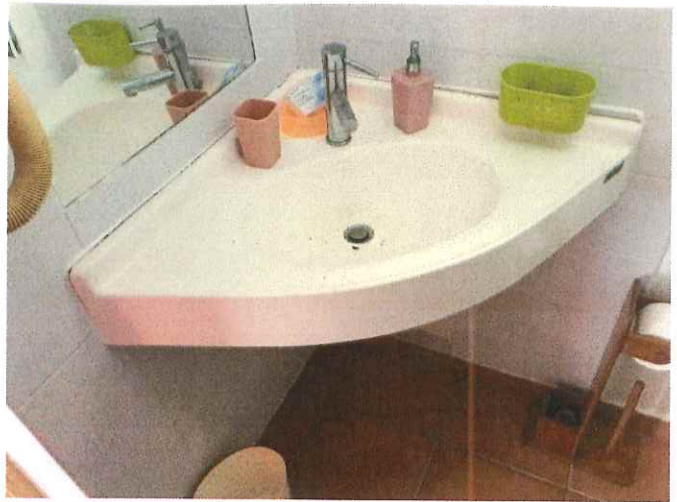
Electricité :

- un point lumineux au-dessus du lavabo ;
- un sèche-cheveux.



Equipement :

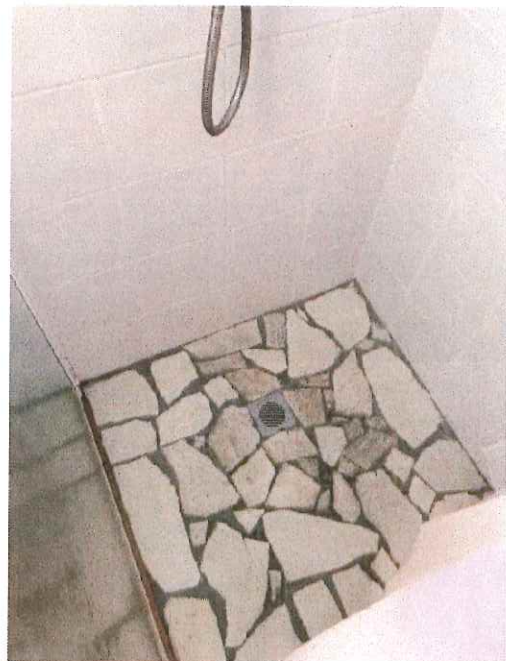
- un lavabo en matériaux composite ;



- un WC suspendu ;



- une douche italienne avec cloison mais pas de porte.



Terrasse :

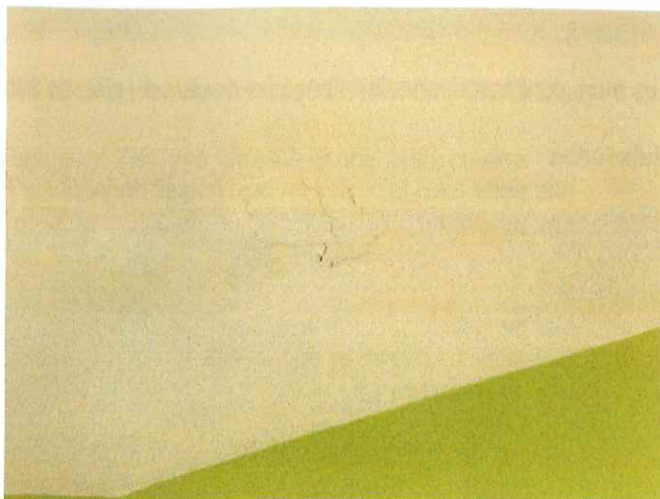
L'appartement se trouvant au rez-de-chaussée, la terrasse communique avec le jardin de la résidence.



Vue de la terrasse depuis l'extérieur :



Des éclats de béton sont présents dans le plafond.



Des projections de béton sont présentes sur le plafond.



Un carreau de faïence en nez de dalle est ébréché.



Electricité :

- une applique murale.

Cuisine :

Les murs sont recouverts de faïence au-dessus du plan de travail.

Huisseries :

- une porte avec jalousies en bois massif donnant sur la terrasse ;
- une fenêtre en bois à jalousies.

Electricité :

- un interrupteur ;
- une applique murale endommagée ;
- trois prises courant ;

un chauffe-eau électrique de marque ATLANTIC.

Equipements :

- un ensemble évier et deux plaques de cuisson en inox, présentant des rayures et traces de tartre.



Lot 45 :

Le lot numéro 45 correspond à l'appartement portant le numéro 3014 situé au rez-de-chaussée du bâtiment Grenadines.

Le lot consiste en un studio avec une pièce principale, une salle d'eau avec WC, une terrasse et une petite cuisine.

Vue de la partie du bâtiment Grenadines où se trouve l'entrée du lot 45.:



Le plafond et les murs sont en béton peint.

Le sol est recouvert de carreaux de faïence. Certains présentent des éclats.



Pièce principale :





Huisseries :

- porte palière est une porte isoplane en bois contreplaqué peint ;
- baie vitrée coulissante en aluminium à deux vantaux donnant sur la terrasse.

Une vitre de la baie vitrée présente un éclat.



Electricité :

- un diffuseur de climatisation de marque FORTEX ;
- deux prises courants ;
- trois interrupteurs ;
- trois appliques murales ;
- une prise TV.



Equipement :

- un placard avec porte en bois aggloméré.



Salle d'eau

Les murs sont recouverts de carreaux de faïence autour du lavabo, sur le mur des WC et dans la douche.

Huisseries :

- jalousie type security en aluminium ;
- porte isoplane en bois contreplaqué.

Electricité :

- un point lumineux au-dessus du lavabo, endommagé.



Equipement :

- un lavabo en matériaux composite ;



- un WC suspendu ;



- une douche italienne avec cloison mais pas de porte.



Terrasse :

L'appartement se trouvant au rez-de-chaussée, la terrasse communique sur le jardin de la résidence. La terrasse jouit d'une vue sur le jardin de la résidence et sur la mer.



Electricité :

- une applique murale.

Cuisine :

Les murs sont recouverts de faïence au-dessus du plan de travail.

Huisseries :

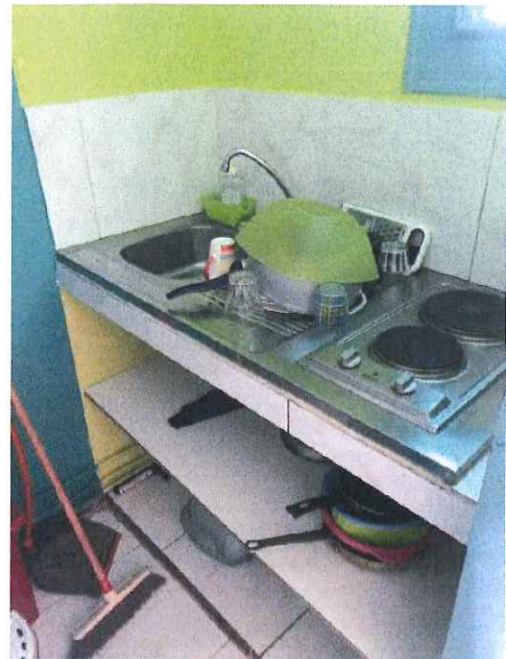
- une porte avec jalousies en bois massif donnant sur la terrasse ;
- une fenêtre en bois à jalousies.

Electricité :

- un interrupteur ;
- une applique murale ;
- trois prises courant ;
- un chauffe-eau électrique.

Equipements :

- un ensemble évier et deux plaques de cuisson en inox, présentant des rayures et traces de tartre.



Lot 48 :

Le lot numéro 48 correspond à l'appartement portant le numéro 3106 situé au premier étage du bâtiment Grenadines.

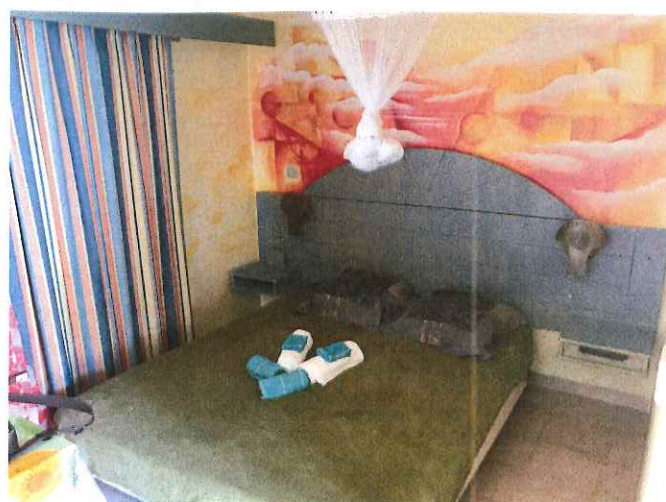
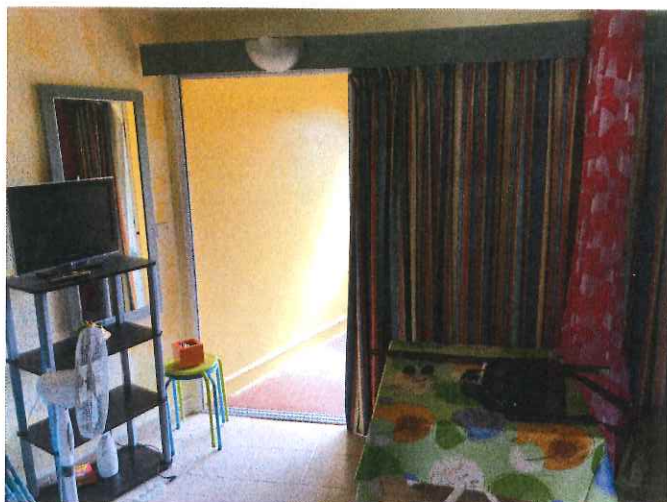
Le lot consiste en un studio avec une pièce principale, une salle d'eau avec WC, une terrasse et une petite cuisine.

Le plafond et les murs sont en béton peint.

Le sol est recouvert de carreaux de faïence. Certains présentent des éclats.



Pièce principale :



Huisseries :

- porte palière est une porte massif peint ;
- baie vitrée coulissante en aluminium à deux vantaux donnant sur la terrasse. La gâchette de gauche ne fonctionne pas.

Electricité :

- un diffuseur de climatisation de marque FORTEX ;
- deux prises courants ;
- trois interrupteurs ;
- trois appliques murales ;
- une prise TV.



Equipement :

- un placard avec porte en bois aggloméré, laquelle est endommagée et présente un jeu.



Salle d'eau :

Les murs sont recouverts de carreaux de faïence autour du lavabo, sur le mur des WC et dans la douche.

Huisseries :

- jalousie type security en aluminium ;
- porte isoplane en bois contreplaqué, endommagée.

Electricité :

- un point lumineux au-dessus du lavabo ;
- un sèche-cheveux.



Equipement :

- un lavabo en matériaux composite ;



- un WC suspendu ;



- une douche avec cloison mais pas de porte.



Terrasse :

La terrasse jouit d'une vue sur le jardin de la résidence.



Le garde-corps est en bois.



Electricité :

- une applique murale endommagée.



Cuisine :

Les murs sont recouverts de faïence au-dessus du plan de travail.

Des traces d'infiltration sont présentes au plafond.



Huisseries :

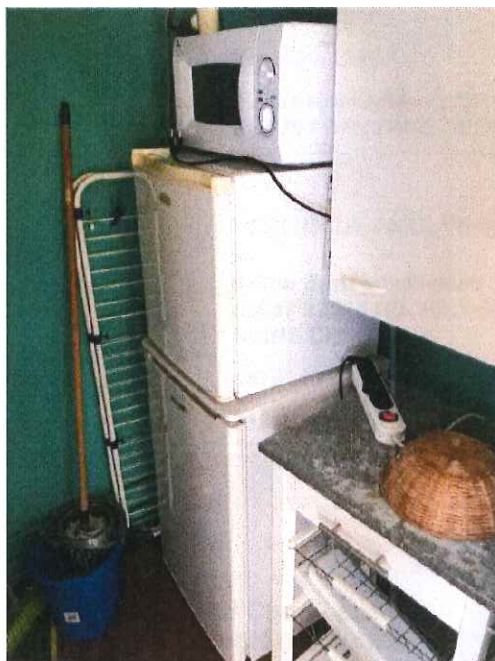
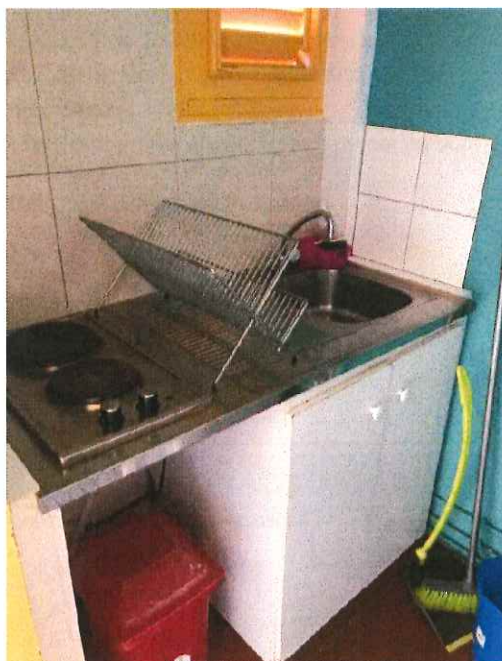
- une porte avec jalousies en bois massif donnant sur la terrasse ;
- une fenêtre en bois à jalousies.

Electricité :

- un interrupteur ;
- une applique murale ;
- trois prises courant ;
- un chauffe-eau électrique.

Equipements :

- un ensemble évier et deux plaques de cuisson en inox, présentant des rayures et traces de tartre.



Les opérations étant terminées, j'ai refermé les lieux puis je me suis retiré à 13h45 et ai dressé le présent procès-verbal de description auquel j'ai annexé le rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante, le certificat de superficie, le diagnostic de l'état de l'installation intérieure d'électricité, l'état du bâtiment relatif à la présence de termites, le diagnostic de performance énergétique Martinique, l'attestation sur l'honneur et l'attestation d'assurance, dressés par Monsieur Christophe GALLET de SAINT-AURIN de la société ANTILLES DIAGNOSTICS ET SERVICES pour chacun des trois lots, ainsi que l'état des risques et pollutions, pour servir et valoir ce que de droit.



Maître Henri DENIS dit DENIS-BERTIN

Le présent acte contient vingt pages (annexes non comprises).

Coût de l'acte	
Emolument art R444-3	400.00
Frais de déplacement	45.08
Total HT	445.08
TVA	37.83
Taxe forfaitaire art 302bisY CGI	14.89
Total TTC	497.80